

Initiatives ministérielles

Par exemple, le comité a formulé plusieurs recommandations, en particulier dans le domaine du capital-risque, qui comportent une importante dimension fiscale. De toute évidence, il faudra étudier ces propositions plus à fond de manière à tenir compte de toutes leurs répercussions fiscales et de leurs effets secondaires éventuels. Les solutions de rechange doivent également recevoir l'attention qu'elles méritent.

Une recommandation dans ce domaine, par exemple, est une réduction du taux d'imposition des gains sur le capital dit «patient», c'est-à-dire les investissements à cinq ans ou plus. Comme un grand nombre de députés le savent, un groupe d'étude tient des consultations avec les représentants des petites entreprises et des exploitants agricoles au sujet de l'exonération cumulative de 500 000 \$ de gains en capital.

Dans le cadre de ces consultations, un certain nombre de propositions ont été formulées en vue de réformer le régime fiscal des gains en capital dans le secteur de la petite entreprise, notamment des propositions visant à réduire le taux d'imposition des gains en capital réalisés sur les investissements à long terme. Ces propositions seront examinées avec attention.

Je voudrais également signaler qu'un petit nombre des recommandations du comité semblent aller dans le sens d'un relâchement des normes de prudence appliquées par les institutions financières. Ces recommandations, comme toutes les autres, seront étudiées avec soin. Je tiens cependant à souligner que le gouvernement ne prendra aucune mesure susceptible d'affaiblir, de quelque manière que ce soit, le système financier canadien. Un système financier vigoureux et fiable est d'une importance cruciale pour la santé de notre économie. Il est hors de question que nous le mettions en danger.

• (1545)

En terminant, permettez-moi, une fois encore, de vous exprimer ma gratitude pour m'avoir invité à participer au débat d'aujourd'hui et de féliciter le comité pour son rapport. Je veux aussi affirmer ma conviction que le secteur de la petite entreprise deviendra encore plus fort et plus compétitif qu'il ne l'est déjà au Canada.

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley, Réf.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'attention que j'ai écouté l'exposé du député.

J'ai acquis ma première entreprise à l'âge de 18 ans. Toute ma vie, à cinq années près, j'ai été dans la petite entreprise. Je me considérais comme un entrepreneur. Et chez les entrepreneurs, il y a des gagnants et il y a des perdants. On espère toujours qu'au bout du compte il y aura plus de gagnants que de perdants. Heureusement, grâce à mon dur labeur, j'ai été au nombre des gagnants. Toutes ces années, mes plus grands concurrents ont été les banquiers.

Le député dit que les banques vont mener des études et parler de ceci et de cela. C'est ce qu'elles font depuis des années déjà.

Je me souviens notamment de la grande récession du début de 1982, lorsque la Banque de commerce finançait une campagne de plusieurs centaines de millions de dollars à la télévision dans

laquelle Anne Murray disait à toutes les petites entreprises du Canada que la Banque de commerce était leur amie. J'exploitais alors une entreprise et j'avais la chance de ne pas être vraiment frappé par la récession. Un jour, mon banquier m'a téléphoné pour me dire qu'on allait réduire de moitié ma marge de crédit. «Pourquoi?», lui ai-je demandé. «Parce qu'on vient de nous conseiller d'amasser des capitaux.»

Les banques ont beau parler de programmes et le gouvernement a beau dire qu'il parle aux banques, rien ne sera fait pour venir en aide aux petites entreprises tant que le monopole qu'exercent les cinq grandes banques du Canada ne sera pas menacé ni brisé.

Le député dit que le gouvernement s'est entretenu avec les P.D.G. des principales banques et que ceux-ci ont promis de chercher à améliorer les pratiques bancaires concernant les petites entreprises. C'est très bien, mais qu'arrivera-t-il s'ils ne le font pas? Quelle menace le gouvernement fait-il planer sur ces banquiers pour s'assurer qu'ils fassent quelque chose?

Si le gouvernement osait seulement menacer les cinq banques qui ont le monopole des affaires financières au Canada d'ouvrir le secteur des banques à la concurrence du secteur privé, à la concurrence de banques régionales qui se spécialiseraient dans le financement des petites entreprises, elles commenceraient sans doute à s'occuper sérieusement des petites entreprises. Tant qu'elles auront tous les atouts, tant qu'elles contribueront des millions de dollars à la caisse électorale des deux vieux partis, elles ne cesseront pas d'exercer leur monopole et les petites entreprises du Canada n'obtiendront jamais rien du secteur des banques.

M. Peters: Monsieur le Président, le député mentionne plusieurs points très intéressants. Premièrement, il n'y a pas que cinq banques au Canada, il y en a un soixantaine. Toutes les plus grandes banques du monde sont représentées ici, et elles sont tout à fait libres de prêter aux petites entreprises si elles le désirent. Une ou deux d'entre elles prêtent de l'argent aux petites entreprises. Les autres ne le font pas.

Alors, il faudrait donner accès au secteur bancaire, mais à qui? La charte des sociétés de fiducie, des compagnies de prêt et des banques est la même. Tous ces établissements peuvent obtenir une charte s'ils le désirent. Ils peuvent aussi ouvrir une succursale régionale. Certains l'ont fait avec succès; d'autres ont moins bien réussi. Le député devrait examiner le nombre d'établissements financiers que le BSIF et la SADC assurent et inspectent. Il existe plusieurs centaines d'établissements financiers qui offrent les options désirées.

• (1550)

Je tiens cependant à souligner que le député a raison de dire que les petites entreprises font affaire avec les six grandes banques à charte. Je ne sais pas pourquoi. Serait-il possible que la plupart des petites entreprises obtiennent le financement qu'elles désirent auprès de ces banques? C'est probablement parce que ces banques offrent des services à la plupart des petites entreprises.